



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL DU PETR SUD LOZÈRE

Séance du 9 Avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 avril, les membres du Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sud Lozère, se sont réunis à Florac, sous la présidence de Monsieur Daniel BARBERIO.

MEMBRES PRÉSENTS :

Les titulaires : Daniel BARBERIO, Pierre BONNET, Henri COUDERC, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Chantal HUC, Sylvette HUGUET, Sylvette HUGUET, René JEANJEAN, Jaclyn MALAVAL, Jean-Luc MICHEL, Michel REYDON, Flore THEROND

Les suppléants : Jean-Max ANDRE, Martine BOURGADE, David FLAYOL

EXCUSES :

Les titulaires : Stéphan MAURIN

Les suppléants : Marie-Thérèse CHAPELLE, Gérard PEDRINI

Equipe : Sylvain LHUILLIER, Delphine BENARD

Nombre de membres
En exercice : 12
Présents : 11
Absents :
Procuration :
Nb suffrage exprimés : 12
Contre :
Absentions :
Pour : 12
Nul :

2024-4-12
09/04/2024

Date de convocation
02/04/2024

Date d'affichage
02/04/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le

Et publication du

DELIBERATIONJ DE PRINCIPE SUR PROGRAMME FEDER

Considérant les missions menées par le PETR Sud Lozère en matière de politique d'accueil depuis de nombreuses années,

Considérant le programme FEDER Auvergne Rhône Alpes 2022-2027, priorité 7 Massif Central,

Le président propose de positionner le PETR Sud Lozère pour une durée de 3 ans du 01/01/2024 au 31/12/2026 sur l'action 7.5.2.6 « promouvoir et développer l'attractivité » et d'orienter l'action autour de deux grands axes :

- Axe 1 : Accompagnement de porteurs de projet
- Axe 2 : Accompagnement de projets de collectivités – animation de la démarche « Comm'Une Nouvelle Vie »

Le budget prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Ressources	
Dépenses d'investissements matériels et immatériels	1021	FEDER 80%	125469,00
Dépenses de communication de l'opération	1000	Etat	
Dépenses de prestations externes de service contribuant directement à l'opération	10000	Région (s)	
Dépenses directes de personnel	171387	Département (s) - 20%	41823,00
Dépenses indirectes	25708	Privé	
		Autofinancement - 20%	41824,00
...		...	
TOTAL	209116	TOTAL	209116,00

Après discussion, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des votants :

AUTORISE le président à déposer un dossier de demande d'aide,
AUTORISE le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Fait à Florac,
Le président, Daniel BARBERIO



PETR SUD LOZÈRE – Rue Sipple
contact@petr-sudlozere.fr

Date de transmission de l'acte: 23/04/2024
Date de réception de l'AR: 23/04/2024
048-200077758-AU_006_2024-AU
A G E D I